

Procès-verbal de la 159^e assemblée générale

tenue le 16 décembre 2015 à 18h30 au local 2-53-284

Ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Levée de l'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2015.
5. Rapport de négociation :
 - 5.1 Projet d'entente de principe à la table sectorielle. (nouveau document)
 - 5.2 Négociation à la table centrale.
 - 5.3 Rangement 23.
6. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 159.1 « Il est proposé de désigner Michel Gagné président de l'assemblée. »
Steve McKay propose et Louis Desmeules appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Aucun nouveau membre à accepter.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 159.2 « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que proposé. »
Gilles Poulin propose et Yves Lafond appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Levée de l'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2015.

Résolution 159.3 « Il est proposé de lever l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2015. »
Louis Desmeules propose et Sophie Lambert appuie.
Adoptée à l'unanimité.

5. Rapport de négociation :

5.1 Projet d'entente de principe à la table sectorielle.

Catherine Ladouceur présente le contexte entourant le dépôt de l'entente de principe à la table sectorielle jusqu'à ce qu'il y ait une entente de principe à la table centrale.

Julie Dionne effectue un rappel des demandes et des reculs qui ont été au cœur des négociations à la table sectorielle ainsi que le bilan de ce qui est contenu dans l'entente de principe. Elle effectue également une présentation des estimations de l'effet de l'entente de principe au local.

Catherine Ladouceur explique les éléments inclus dans la lettre d'entente hors convention au sujet des EESH.

Résolution 159.4 Proposition 1 :
Que l'assemblée générale du SPECS-CSN mandate le bureau exécutif à faire pression sur nos représentant-es au Forum de consultation hors conventions collectives portant sur la réussite scolaire des étudiantes et des étudiants ayant des besoins particuliers et en situation de handicap (EESH) afin que la nouvelle ressource (10 millions \$) puisse être injectée directement au volet 1 des départements ayant le plus d'encadrement

pour les EESH à accomplir.
Gilles Poulin propose et Jeannine Gouin appuie.
Adoptée à majorité.

- Quelques réponses sont apportées par les membres de l'exécutif afin de clarifier les intentions sous-jacentes à la présente proposition.

Résolution 159.5

Proposition 2 :

Que l'assemblée générale du SPECS-CSN mandate le bureau exécutif à faire pression sur la direction du Cégep de Sherbrooke afin que la nouvelle ressource hors convention visant la réussite des EESH soit intégrée au volet 1 afin de contribuer efficacement à la réduction de l'alourdissement de la tâche des enseignant-es engendré par le nombre grandissant d'EESH dans les classes.

Jean-Thomas Courchesne propose et André Mercier appuie.
Adoptée à l'unanimité.

5.2 Négociation à la table centrale.

Steve McKay présente les points qui restent à traiter dans les négociations à la table centrale (salaires, droits parentaux et retraite).

5.3 Rangement 23.

Steve McKay rappelle que le rangement 23 a été obtenu sur le fond, mais que la forme (échelle salariale associée) reste encore à négocier. Il en explique certains paramètres connus.

Il présente le contexte entourant la proposition 3 au sujet de la liberté académique et d'opinion, élément qui n'a pas été inclus dans l'entente de principe de notre convention collective.

Résolution 159.6

Proposition 3 :

Que l'assemblée générale du SPECS-CSN mandate le bureau exécutif à transmettre à la direction du Cégep de Sherbrooke une lettre exigeant la reconnaissance explicite dans la prochaine convention collective de la liberté académique et d'opinion, et demande qu'elle s'engage dans les plus brefs délais à faire les représentations nécessaires au comité de négociation du CPNC afin de dénouer l'impasse empêchant son inclusion dans la convention collective.

Louis Desmeules propose et Christian Leclerc appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Résolution 159.7

Proposition 4 :

Que l'assemblée générale du SPECS-CSN donne son appui aux revendications de nos collègues appartenant au Syndicat du personnel du soutien du Cégep de Sherbrooke (CSQ) et au Syndicat du personnel professionnel du Cégep de Sherbrooke (CSQ) dans le but d'éviter des reculs significatifs de leurs conditions de travail.

Mathieu Deschamps propose et Danielle Côté appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Julie Dionne et Steve McKay clarifient les représentations qui ont été faites jusqu'à maintenant afin de montrer notre appui au personnel de soutien et au personnel professionnel.

6. Levée de l'assemblée.

Résolution 159.8

« Il est proposé de lever l'assemblée. »

Gilles Poulin propose et Yves Lafond appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Steve Mc Kay, président

Joëlle Brizard, secrétaire